

MAI 2022

FONTENILLESINFO

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ACTUALITÉS
PAGE 3



BUDGET
PAGE 6



CULTURE
PAGE 12



SÉCURITÉ
PAGE 16



SANTÉ
PAGE 17



Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,
Depuis le mois de mars, les contraintes sanitaires sont progressivement levées et nous espérons tous retrouver une vie « normale ». Pour preuve, différentes manifestations se sont déroulées ces dernières semaines permettant à des centaines d'enfants de se retrouver, le Carnaval des écoles, les challenges sportifs du Twirling Bâton, de la Gym et du Judo. Quel plaisir de voir à nouveau revivre nos infrastructures sportives, de voir sur le visage des enfants, leurs sourires et leurs émotions.

Ce premier trimestre a été consacré au vote du budget communal. Comme en 2021, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière. Forts de nos engagements pris en 2020, nous poursuivons une gestion rigoureuse des finances communales, une maîtrise des dépenses, des renégociations des prêts, qui sont, à la vue du contexte géopolitique et des tensions économiques (augmentation des prix de l'énergie...) essentiels à l'équilibre budgétaire. Tout ceci nous permettra de dégager l'autofinancement nécessaire pour continuer nos investissements futurs.

Vous trouverez dans ce numéro un dossier complet présentant les grandes lignes et les orientations du budget 2022.

Au sujet du changement d'intercommunalité, nous poursuivons auprès des deux collectivités le travail fixant toutes les conditions de retrait et d'adhésion de Fontenilles, ainsi que l'accompagnement du personnel qui sera impacté par le transfert de ces compétences. La date de retrait initialement prévue le 31 décembre 2022 est décalée au 30 avril 2023 afin de prendre en compte les calendriers d'élaboration et de révision des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Gascogne, et de la Grande Agglomération Toulousaine. Nous travaillons avec les services de l'État et Haute-Garonne Numérique au déploiement le plus rapide de la fibre sur notre territoire.

En 2020, nous avons pris l'engagement d'associer à la vie communale les Fontenilloises et les Fontenillois. Nous avons commencé avec la création d'une commission extra-municipale à la vie associative, composée d'élus et de membres des bureaux d'associations communales.

Nous allons poursuivre cette volonté de participation citoyenne avec le lancement des conseils de quartiers. Parce qu'il nous paraît essentiel dans la vie communale d'y associer ses habitants, le lancement de ces conseils de quartiers vous sera présenté fin juin. Nous viendrons dans les différents quartiers vous présenter ce projet et son fonctionnement. Ce dispositif évoluera progressivement, en fonction des retours d'expérience.

Enfin, après deux années d'annulation à cause de la situation sanitaire, les 17, 18 et 19 juin prochains, nous allons retrouver les traditionnelles festivités. Fête foraine, bal, scène ouverte, feux d'artifice, repas champêtre, un programme qui se veut riche et attendu, qui fera sans aucun doute le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Sincèrement,

Christophe Tountevich
Maire

Périodique d'information municipale
Directeur de publication : Christophe Tountevich.
Comité de rédaction : Aurélie Garcia, Gilbert Aïta, Christophe Jumel, Claude Ranchet, Nicolas Panaville, Jocelyne Tricaes, Jeanne-Marie Rech, Betty Even, Fabrice Meyer, Nadine Fierlej et Gérard Gornes.
Rédacteur en chef : Christophe Tountevich
Merci à Benjamin Bouveur, chargé de communication.
Dépôt légal à parution.
Création et Impression : Agence diffCOM+ Fontenilles | www.diffcomplus.fr



Crédit : Teddy Verneuil



SORTIE DES AÎNÉS

À l'honneur cette fois-ci à l'occasion de la sortie annuelle des aînés, la vallée du Lot et l'un de plus beaux villages de France : **Saint-Cirq-Lapopie**.

Chef d'œuvre de l'époque médiévale, ce village haut perché sur une falaise et surplombant le Lot, bénéficie d'un patrimoine exceptionnel que vous découvrirez depuis ses ruelles médiévales à travers les visites guidées et commentées par des conférenciers.

Vous embarquerez sur une gabare d'autrefois afin de découvrir la rivière du Lot et ses trésors que l'Histoire a laissé sur son chemin....

Cette sortie culturelle à destination des Fontenillois et Fontenilloises de plus de 65 ans se déroulera le 23/06/2022 (les inscriptions sont clôturées depuis le 20/05).



Crédit : Pierre Garez

Un retour en images de cette journée sera mis en ligne sur le site internet de la mairie et relayé sur nos réseaux sociaux. Restez à l'écoute !

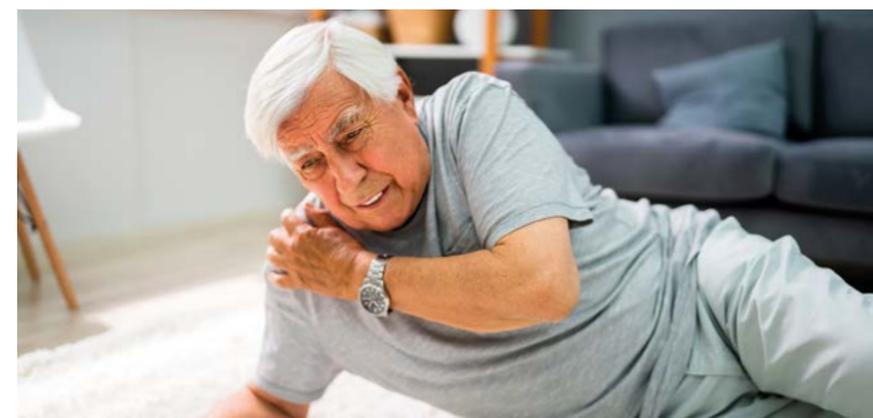


SÉANCES DE SENSIBILISATION SUR LES RISQUES DE CHUTES DESTINÉES AUX SÉNIORS

Les risques de chutes augmentent avec l'âge mais on peut les limiter en prenant certaines précautions. Avec la participation du Judo Club Fontenilles / Léguevin, des séances dédiées aux seniors sur « La prévention des risques de chutes et

équilibre » ont été organisées les 20 mai et 3 juin en début de soirée au Dojo de Fontenilles.

Ces ateliers d'une durée de 45 minutes ont permis de sensibiliser les personnes à travers des exercices d'équilibre et de posture.

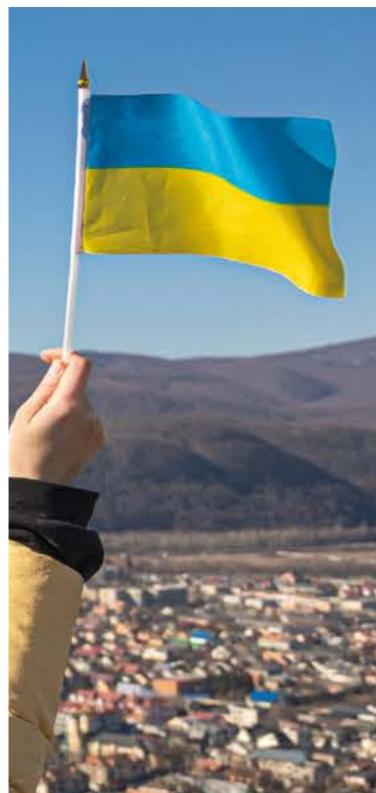


QUESTIONNAIRE SÉNIORS

La commune de Fontenilles est attentive à votre quotidien et souhaite vous solliciter afin de mieux vous connaître.

Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres une enquête à destination des seniors de la commune. Ce questionnaire anonyme, qui ne vous prendra que quelques minutes, sera l'occasion d'exprimer vos préoccupations quotidiennes, de mieux connaître vos attentes et d'être au plus proche de vos besoins.

Merci d'avance pour votre participation !



COLLECTE DE DONS EN SOLIDARITÉ À LA SITUATION EN UKRAINE

Grâce à la forte mobilisation des habitants de Fontenilles pour la population ukrainienne, la commune a récupéré un volume important de matériel de premier secours, de médicaments, de produits d'hygiène, de nourriture pour nourrisson ainsi que des vêtements pour les 0-3 ans. Une participation à l'image de l'ensemble du soutien observé dans les autres communes de la Haute-Garonne et sur le territoire français en général. L'association Collecte Ukraine 31 a transféré les dons début mars vers Saint-Sulpice-sur-Lèze pour prendre ensuite le chemin de l'Ukraine directement de Toulouse Nord avec la création d'une nouvelle



plateforme dans des locaux prêtés par la Région Occitanie. Une belle preuve de solidarité et de générosité – merci aux Fontenillois et aussi aux habitants des communes limitrophes qui ont participé à cette collecte.

Si nous renouvelons ce type d'action solidaire, nous reviendrons vers vous via les canaux de communication et affichages habituels. N'hésitez pas aussi à vous signaler en mairie si vous souhaitez proposer des offres de services ou d'hébergement, la commune fait remonter les propositions toutes les semaines à la Préfecture de la Haute-Garonne qui recense les initiatives solidaires en faveur des ressortissants ukrainiens.



FÊTE DU VILLAGE 2022

LES 17, 18 ET 19 JUIN

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons ci-contre un programme non exhaustif de la fête de Fontenilles qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin prochain. En effet, la situation sanitaire n'avait pas permis la tenue de l'événement en 2020 et 2021 dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Aussi cette année, les élus municipaux, les membres du comité des fêtes et les représentants des forains ont travaillé de concert afin de vous proposer une fête 2022 qui vous fera oublier les précédents rendez-vous manqués ! Petit avant-goût du programme festif qui vous attend ce week-end d'amusement, de divertissement... et de partage. **Nous vous attendons nombreuses et nombreux !**



VENDREDI 17

- 17h30 : Ouverture des festivités, fête foraine
- Pot des partenaires, animation musicale groupe local
- Point d'Accueil Jeunes (PAJ : Multisports, maquillage, radio mobile,...)
- Concert des *Melting Potes* (2 parties : variété/musique internationale et rock)



SAMEDI 18

FÊTE FORAINE

MATIN

- Concours de pêche
- Marche avec Courir à Fontenilles
- Marché des associations
- Ouverture de la forge pour démonstrations et visites
- Rail Miniature Fontenillois

APRÈS-MIDI

- Concours de pétanque
- Démonstrations et animations des associations :
 - Sports
 - Musique et danse

SOIRÉE

- Concert soirée Groupe Acropole
- Feu d'artifice tiré depuis l'Église
- Restauration Food Truck Parc de la Cazalère.



DIMANCHE 19

MATIN

- Ouverture de la forge pour démonstrations et visites
- 11h : Messe
- 12h : Dépôt de Gerbe
- 12h30 : Apéritif offert par le Conseil Municipal - Place Salle Fraysse

APRÈS-MIDI

- Fête foraine
- Orchestre bal musette
- Scène ouverte pour les jeunes groupes locaux
- Clôture de la fête



CONTRAINTES DE CIRCULATION

- Rue du 19 mars 1962 : entre les deux piétonniers des écoles maternelles et élémentaires de la Fontaine - **du vendredi 17 juin 17h30 au dimanche 19 juin 23h** (emplacement artisans forains).
- Rue du 11 novembre 1918 et Rue du 8 mai 1945 : **le samedi 18 juin de 22h à 23h30** (feu d'artifice de l'Église Saint-Martin).
- Rue Pairoules : **du samedi 18 juin de 13h au dimanche 19 juin 02h.**
- Impasse du clos de l'Aussonnelle : **du samedi 18 juin à 13h jusqu'au dimanche 19 juin 02h.**

Une déviation sera mise en place au niveau du lotissement Le Village vers la Résidence du Moulin.

LE BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal a voté le 1^{er} mars son Budget Primitif pour 2022. Il prévoit environ 5.58 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 3.6 millions d'euros d'investissements, s'inscrivant par-là totalement dans la logique définie pour le mandat 2020-2026. Il intègre aussi pour la première fois les conséquences de la perte de 30% d'une Dotation d'État (1.7M€ de moins de 2021 à 2025). Au final, ce ne sont pas moins de 1.2 millions d'euros d'investissements qui ont dû être décalés au-delà de 2025.

Crise COVID, explosion de la dette publique, inflation galopante, changement d'intercommunalité en 2023 et maintenant guerre en Ukraine sont autant de raisons de conserver la prudence en ligne directrice pour l'exécution budgétaire en 2022. C'est pourquoi nous continuerons à apporter un soin tout particulier au suivi et au contrôle de nos dépenses, quelles qu'elles soient, mais aussi à optimiser le niveau des subventions auxquelles nous pouvons prétendre. Toutefois, il n'y aura évidemment pas d'économies sur les actions sociales pour qui nous avons toujours une vigilance particulière. Et la prudence ne nous empêchera pas de continuer à soutenir nos concitoyens et nos associations dans leur quotidien, de doter nos équipes municipales des moyens qu'elles méritent et surtout de réaliser nos projets d'envergure.



Entre autre exemple, cette année nous poursuivons la gratuité d'accès à la ludothèque et nous étudierons et mettrons en place, si possible, une tarification sociale, permettant d'instaurer le repas de cantine à 1 euro pour les plus faibles revenus. Au niveau culturel le programme va s'étoffer singulièrement comme vous l'avez déjà vu et nous verrons enfin revenir notre fête locale en juin, comme il se doit !

2022 verra aussi la livraison du nouvel Espace "la fontaine" qui permettra d'offrir à tous de meilleures conditions d'accueil et de loisirs. Mutualisé, ce bâtiment permettra aux associations locales, d'y développer une partie de leurs projets et activités. Des travaux et acquisitions seront également réalisés à hauteur de 140 000 € au niveau des écoles et notamment pour la restauration.

Un budget important, de l'ordre de 750 000 € devrait être débloqué pour financer des travaux de voirie et la mise en place de cheminements piétonniers que vous attendez. Nous poursuivons notre engagement de doter la commune en 2023 de nouveaux équipements sportifs, dont notamment un terrain multisport synthétique ainsi qu'un espace ouvert dédié à des activités diversifiées (plateforme de fitness de rue, pumptrack, terrain 5x5...) Côté cadre de vie, sont prévus des aménagements paysagers au parc de la Cazalère ainsi que la création d'un cheminement doux le long de l'Aussonnelle (1^{ère} partie).



715 000€
LIBÉRÉS POUR NOS INVESTISSEMENTS

Grâce à la renégociation maintenant effective de 5 prêts bancaires, ce sont déjà 120 000 € qui seront rendus disponibles dès 2023 du fait de la baisse notable de nos échéances de remboursement. Cette « respiration » budgétaire totale de 715 000 € jusqu'en 2031 devrait nous permettre d'intégrer de nouveaux projets au sein de notre Plan Pluriannuel d'Investissement.



603€
PAR HABITANT

Encore en diminution en 2022, la dette communale n'est plus que de 3.663 millions d'euros au 1^{er} janvier, ce qui représente 603 € par habitant. Bien qu'au-dessus du ratio des communes environnantes, à savoir 418 € en 2020, nous nous en rapprochons.



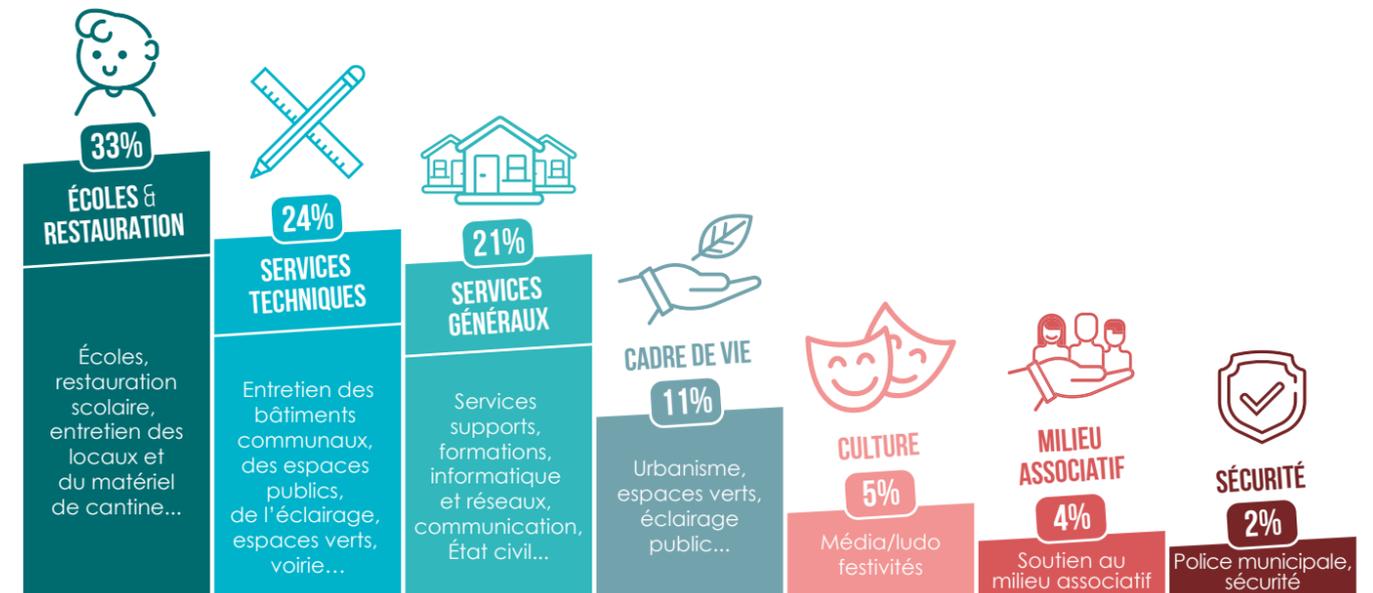
TAXES
LOCALES INCHANGÉES

Cette année encore, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux à :

- 45.49% pour les propriétés bâties (TFB)
- 121.30% pour les non bâties (TFNB)

Le Conseil Municipal souhaite soutenir autant que possible les ménages Fontenillois qui verront encore augmenter ces taxes suite aux décisions de la Communauté de Commune et de l'État avec la revalorisation de leurs bases.

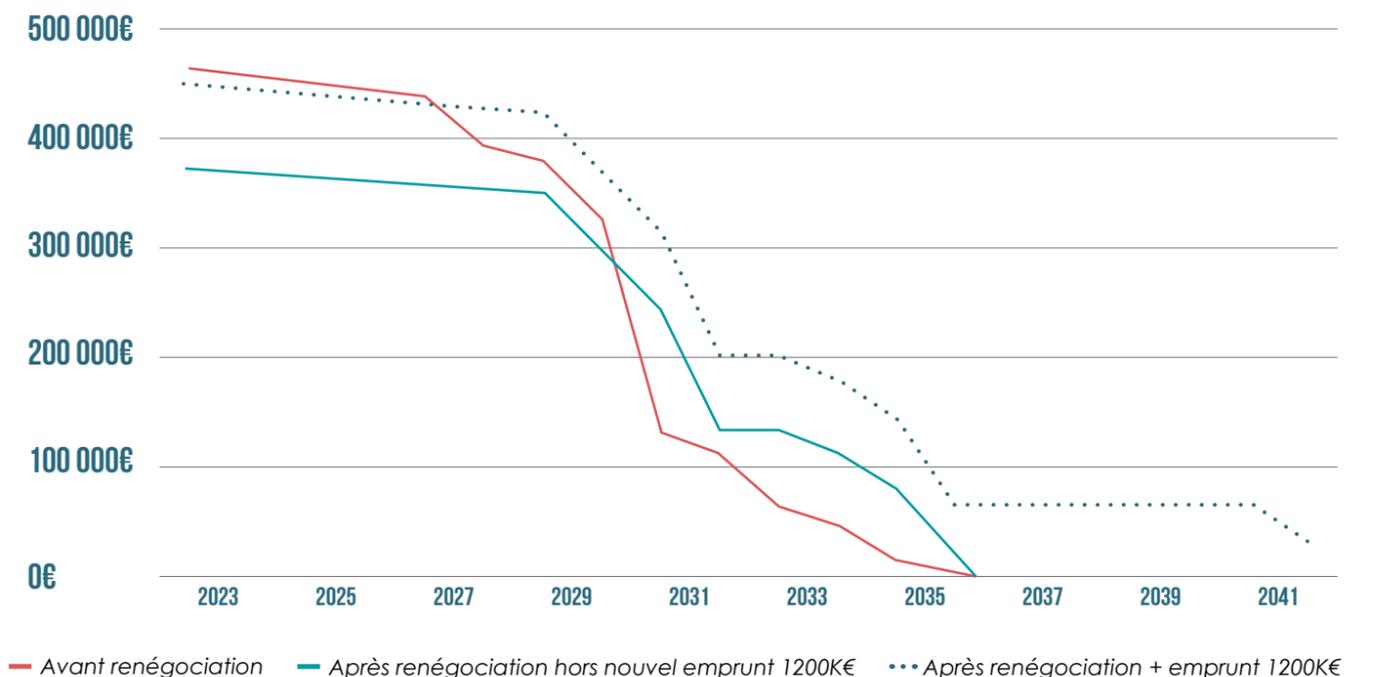
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUE PUBLIQUE



Un tiers du budget de fonctionnement est consacré au scolaire. À noter que toutes les rubriques incluent les charges de personnel, de loin le poste le plus

important (57%) pour notre budget. En baisse par rapport au budget 2021, elles devraient cependant repartir à la hausse en 2022 (+4.5% attendus), du

fait de nouvelles mesures réglementaires pour les agents de Catégorie C ainsi que de la revalorisation du point d'indice, inchangé depuis février 2017.



L'effet de la renégociation apparaît clairement sur ce graphique. Les annuités seront plus faibles jusqu'en 2031. Qui plus est, cela permettra d'absorber totalement jusqu'en 2028 la hausse prévue du fait d'un nouvel emprunt de 1,2 millions d'euros.



LES TRAVAUX 2022 EN IMAGES



Clôture services techniques



Continuité piétonne intersection
Chemin du Rugas et Allée du Serpolet



Lancement des travaux de construction
de l'Espace "la fontaine"



Déploiement capteurs CO₂
dans les classes dortoirs, salles
communes et réfectoires des écoles



Marquage signalisation horizontale



Lancement des travaux de construction
de l'Espace "la fontaine"



Sécurisation des accès à la Plaine
des Sports par création d'un merlon
le long de la RD 37



Création d'un merlon enherbé en
facade sur parking - Plaine des Sports



Sécurisation des accès à la Plaine des
Sports par la mise en place de portiques



Installation d'un défibrillateur
sous le préau de l'EMC



Installation enseigne AMAP
sous le préau de l'EMC



Changement des sens de circulation
du parking de la Plaine des Sports
avec une entrée et une sortie unique



Mise en place de mains courantes
sur le terrain de rugby



Pose de lève-filets au terrain d'honneur
du foot



Remplacement et sécurisation
ouverture porte tennis couvert



Limites communales route St Lys



Abris bus Lot. Le Savès



Signalisation verticale route St Lys



Signalisation du sens de circulation
du parking de l'EMC



TRAVAUX À VENIR

Dans nos écoles :

- Remplacement du groupe froid au service restauration de l'école Génibrat et du toboggan vieillissant de l'école "la fontaine"
- Remise en peinture de salles de classe aux écoles "la fontaine" et Génibrat par les services techniques
- Rénovation de la grande salle de restauration de l'école "la fontaine" (murs et plafonds)

Pour une commune propre :

- Déploiement de corbeilles de rues, toutou net et rack vélo sur la commune

- Agrandissement de l'aire de présentation des ordures ménagères de la Rue de la République

Pour une belle commune :

- Remplacement des blocs béton du parking place Sylvain Darlas par des jardinières
- Construction de l'Espace "la fontaine"
- Rénovation et aménagement du cheminement du parc de la Cazalère et création d'aires de jeux, de tables de pique-nique et d'agrès en bois
- Remplacement du sol de la salle de danse de l'EMC

Pour notre sécurité :

- Amélioration de la lisibilité du sens de circulation du parking de l'EMC par la création d'un îlot central
- Fléchage des circuits de randonnée de la commune
- Remise en état du parking d'accès au récup'erre du lotissement Les Magnolias
- Modification des limites communales Route de Cantalauze et création d'une continuité piétonne
- Sécurisation du local de la Poste



L'ACTUALITÉ
CONSEILS DE QUARTIERS

DEVENEZ ACTEUR DE FONTENILLES !

Comme nous nous y étions engagés en 2020, la ville de Fontenilles crée une nouvelle instance participative pour développer la vie des quartiers.

Les conseils de quartiers seront des espaces d'expression, de co-construction, de proposition et d'initiative des habitants et des acteurs locaux. Ils ont pour mission de développer la participation des administrés à l'amélioration de la vie communale, de faire remonter leurs attentes, de les informer sur les projets de la commune, leur permettre d'agir sur leur cadre de vie et de favoriser la proximité des habitants entre eux à travers des projets d'intérêt local.

Ils permettront également d'améliorer la vie démocratique locale, en établissant un lien de proximité et régulier entre les élus et les Fontenilloises et Fontenillois.

LE RÔLE

Le conseil de quartier est une instance d'expression démocratique permettant aux Fontenillois d'être acteurs de la vie de leur quartier et de leur commune. Il a pour mission d'être à l'écoute, d'encourager l'expression et la participation du plus grand nombre.

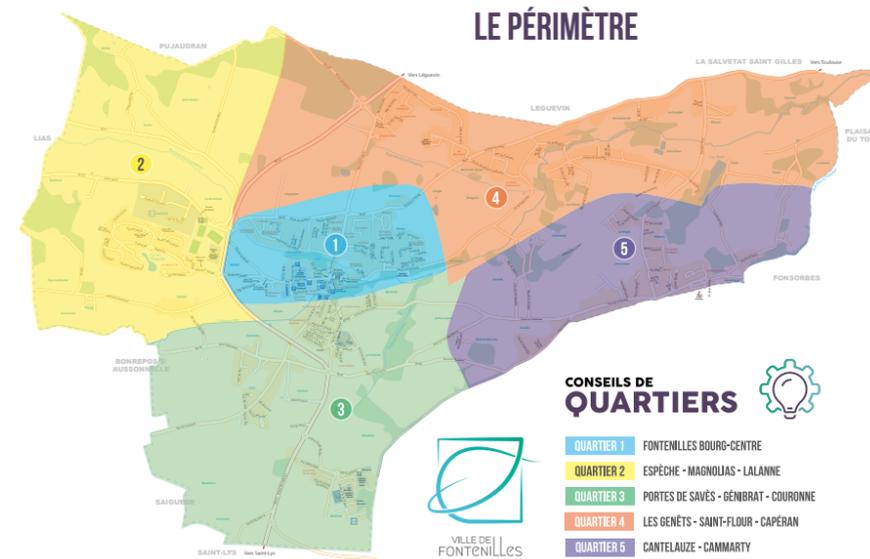
LES COMPÉTENCES

Lieu d'échange, de consultation et de proposition, le conseil de quartier favorise l'interaction entre les habitants et la municipalité. Celle-ci peut l'associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'actions et de projets intéressant le quartier ou la commune. Elle informe régulièrement les référents de chaque conseil des projets concernant leur quartier. Le conseil est **force de proposition** et contribue **aux projets communaux** du quartier dans le but **de renforcer la démocratie, la citoyenneté et la qualité de vie**. Il propose à la mairie des projets et actions **d'intérêt général** qui répondent aux besoins. Il peut être amené à travailler sur des **problématiques** communes à plusieurs quartiers, ou sur des **sujets transversaux**.

Le conseil de quartier agit dans le cadre des valeurs de la République en respectant une totale neutralité politique et religieuse et veille à ce que les décisions soient prises dans la concertation.

Ainsi, auprès de la municipalité, le conseil de quartier contribue à la vie des quartiers et peut :

- Formuler un avis, sur sollicitation de la municipalité, sur des projets municipaux ayant un impact sur le quartier ou un intérêt collectif,
- Formuler des propositions sur tous les sujets de nature à améliorer la qualité de vie des Fontenillois,
- Faciliter la communication entre les habitants d'un même quartier.



LA COMPOSITION

- Ouvert à toute personne **de plus de 16 ans** résidant ou en activité professionnelle dans le quartier (locataire ou propriétaire).
- Copiloté par **un ou deux référents** et **un élu** représentant la municipalité.
- Le Maire, ou un élu en charge d'un projet pouvant impacter le quartier, peut siéger dans l'ensemble des conseils de quartier.

LE RÉFÉRENT

- Le référent est chargé **de l'organisation des réunions de son conseil** de quartier, en lien **avec l'élu désigné**. Il administre avec lui ces réunions et **se porte garant du bon déroulement des débats**, en s'assurant du **respect de la parole de chacun**.
- Il est désigné sur **volontariat**, parmi les membres du conseil.
- Les candidatures se font via un **formulaire accessible en ligne**, soit de manière **individuelle**, soit en binôme : ville-fontenilles.fr
- Le nombre de référents par quartier ne pourra pas excéder **2 référents titulaires et 2 référents suppléants**.
- Le référent est désigné pour **une durée de 2 ans renouvelable 1 fois**.

LE FONCTIONNEMENT

Les référents de quartiers restent autonomes dans l'organisation des conseils. Le dispositif doit revêtir une certaine souplesse, pour favoriser la **participation de tous**, et **l'adapter aux différents quartiers**. Le conseil de quartier se réunira **à minima 2 fois par an**. En cas d'une sollicitation pour avis de la municipalité sur un projet, le référent s'engage à réunir le conseil dans un délai raisonnable. **Un compte-rendu** de chaque réunion devra être **réalisé et transmis à l'élu référent** pour validation puis transmis à l'ensemble des membres du conseil de quartier et à la mairie. Un secrétaire de séance peut être désigné, à défaut le référent de quartier assurera les missions administratives liées à la convocation et au compte-rendu.

Support de la municipalité : la commune s'engage à mettre à disposition **une salle communale** permettant de se réunir et de **promouvoir les dates de réunions** via ses canaux de communication.

- Une évaluation du dispositif sera réalisée avec les référents, après une première année de fonctionnement,
- Celui-ci sera adapté, soit globalement via une modification de la charte, soit par quartier, en fonction des attentes collectives exprimés dans les conseils de quartiers.

SOYEZ ACTEURS DE LA VIE DE NOTRE VILLE

RENCONTRES DANS VOTRE QUARTIER

QUARTIER 1

DIMANCHE 26 JUIN 10h - 12h
Marché de plein vent

QUARTIER 2

LUNDI 27 JUIN 18h - 20h
Lac des Magnolias

QUARTIER 3

JEUDI 30 JUIN 18h - 20h
Collège de Fontenilles

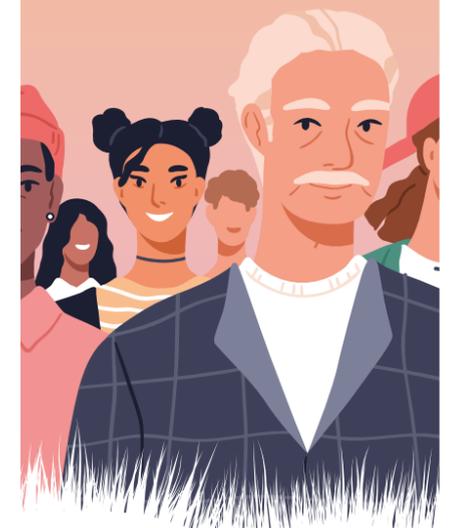
QUARTIER 4

LUNDI 27 JUIN 18h - 20h
Espace vert aux Gênets

QUARTIER 5

JEUDI 30 JUIN 18h - 20h
Lotissement Le Pré aux Chênes

Plus d'informations :
ville-fontenilles.fr



EXPOSITIONS ET SPECTACLES

THÉÂTRE 22/07/2022 À 21H « DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR »

📍 Médialudo
Tout public dès 10 ans. Durée : 1h10
Les femmes sont belles !
Le miroir en est un des témoins et il est aussi celui à travers lequel le corps est malmené, transformé, dévalué, exécuté. Raconter le temps qui passe pour que le miroir puisse laisser entrer la lumière et invite les femmes à passer de l'autre côté, là où l'obsession pour le corps se transforme en goût pour la vie...



EXPOSITION DU 14/06/2022 AU 25/08/2022 « LES PAPILLONS DU MONDE : CONCEPT HAUT-GARONNAIS »

📍 Salle d'exposition Médialudo
Prêtée par la MD31
Cette exposition photographique se propose de vous faire découvrir ou redécouvrir les papillons qui évoluent dans le ciel haut-garonnais. Mais au-delà de l'attrait esthétique, c'est également une incitation à comprendre et préserver une nature toujours aussi fragile. Nous souhaitons sensibiliser le public à la biodiversité et leur donner des idées d'observations pour leur vacances d'été.

25/06/2022 DE 9H À 13H VIDE BOUQUINS POUR TOUS

Vous venez de faire le tri dans votre bibliothèque ou dans celle de votre

famille et de vos amis, vous pensez souvent à nous pour récupérer ces ouvrages. L'équipe de la Médialudo vous propose une autre solution : un vide bouquin. Vous aurez l'occasion de louer un espace au prix de 2 €, dans la cour de la Médialudo, afin de mettre en vente vos livres, BD, Mangas, magazines, CD et DVD pour un prix accessible de braderie. Les inscriptions sont ouvertes à la Médialudo aux heures d'ouverture au public.



CINÉMA/CONCERT 08/07/2022 À 19H30

📍 Parc de la Cazalère
Tout public, restauration sur place
19h30 : Concert avec le groupe Soleado. Musique braquée à 100% vers le soleil, goûtez à un mélange savamment dosé d'exotisme avec du rock, du funk-reggae, de la bossa et d'autres tempos latinos. Attention, rayonnements sonores contagieux !
21h : Projection du film « La Daronne », réalisé par Jean-Paul Salomé avec Isabelle Huppert dans le rôle-titre.

CINÉMA/CONCERT 26/08/2022 À 19H30

📍 Parc de la Cazalère
Tout public, restauration sur place
19h30 : Concert avec Qu'une tête de jazz. Solo musical où l'artiste (trompette, batterie, chant...) construit sa musique en direct.
21h : projection d'un film animé pour jeune public (sélection à venir).



05/09/2022 GRANDE BRADERIE DE LA MÉDIALUDO 📍 Forum des associations, EMC

Afin de pouvoir continuer à vous proposer toujours plus de nouveautés, l'équipe de la Médialudo doit faire de la place dans ses rayonnages. Elle aura ainsi le plaisir de vous proposer des jeux, jouets, CD, BD, mangas, romans et documentaires jeunesse et adultes à des petits prix. Le stock non vendu à cette occasion sera donné à l'association Recyclivre.

SPECTACLE 17/09/2022 À 17H30 « LA TOURNÉE DU FACTEUR » DE LA CIE ANDJAI

📍 Parc de la Cazalère
Tout public
Sacoche virevoltante, casquette conquérante, le facteur Eddy Bolino et son cheval s'embarquent pour une tournée inattendue. colis aux quatre continents, lettres romantiques ou recommandés fantaisistes. Embarqué dans cette tournée loufoque, le public passager devient le destinataire de ces missives très spéciales.



EXPOSITION DU 05/09/2022 AU 27/10/2022 « LA RONDE DE BRUEGHEL »

📍 Salle d'exposition Médialudo
Prêtée par la MD31

Les Jeux d'enfants, ce tableau montre la Flandre colorée et populaire : sur une place de village plus de 200 enfants jouent et on a identifié 90 jeux différents, une véritable encyclopédie ! Certains de ces jeux se retrouvent encore aujourd'hui dans les cours d'école ou en ludothèques.

À partir d'une reproduction du tableau, un jeu d'observation de type « cherche et trouve » est proposé au public dès l'âge de 4 ans. Il s'agit de retrouver le plus rapidement possible des scènes de jeux.

Des jeux en bois seront également mis à disposition du public pour découvrir ou redécouvrir les jeux d'autrefois !



OCTOBRE 2022 TOULOUSE POLAR DU SUD

📍 Médialudo
Cette année, la ville de Fontenilles devient partenaire de la grande messe de la littérature policière ! À cette occasion, la Médialudo vous proposera :
Le week-end du 7 au 9 octobre une rencontre d'auteurs à la Médialudo. La rencontre est actuellement en cours d'organisation.



13/10/2022 ENQUÊTE LITTÉRAIRE 📍 Médialudo



En partenariat avec la librairie Série B, la Médialudo vous proposera un club de lecture un peu particulier. Une enquête littéraire qui sera animée par Renaud de Série B. Au programme, vous aurez à lire un livre choisi et commun à tous les lecteurs du club. Attention !! Il vous faudra vous arrêter à la page indiquée et ne pas finir l'histoire. Nous nous retrouverons pour éclaircir ensemble le mystère : qui est le coupable ?

répertoriant plus de 250 compas en tout genre, datant du XVIII^e siècle à nos jours.



05/11/2022 JOUR JEU

📍 EMC
Tout public

Le jour jeu refait son apparition à Fontenilles cette année. Cette grande journée sera animée pour la fine équipe de la Médialudo. Vous pourrez vous installer dans les différents espaces qui vous seront proposés pour jouer, seul, en famille, entre amis et en équipe. La compagnie Mômes en Zique vous proposera un jeu de l'oie musicale géant : surprise !

EXPOSITION DU 22/11/2022 AU 23/12/2022 « À L'ÉCOLE DES SORCIÈRES »

📍 Salle d'exposition Médialudo
Prêtée par la MD31. Tout public à partir de 10 ans.

Rédigé par un collectif de sorcières chevronnées, chapeautées par une illustratrice hors pair, ce manuel vous servira de référence tout au long de vos études. Vous verrez qu'au bout de ce long et difficile apprentissage, vous maîtriserez parfaitement un métier en devenir.

THÉÂTRE 18/12/2022 À 17H « NOM D'UNE GRENOUILLE À PLUME » DE LA COMPAGNIE LES BOUT'EN TRAIN

📍 EMC
À partir de 6 ans.

Vous aurez l'occasion de venir découvrir la nouvelle création théâtrale pour enfant de la compagnie Les Bout'en train, mais chuuuut.....c'est encore une surprise !



NOUVEAU ÉLEVAGE DE BREBIS LAITIÈRES À LA FERME DE THIÈRE



Anaïs Jeanjean, éleveuse de brebis laitières vient de démarrer son activité sur la ferme familiale de son compagnon Guillaume Serres. À la suite d'un doctorat en conception de maisons écologiques obtenu en 2013, elle voyage durant 2 ans en Amérique du Sud et en France en travaillant comme bénévole dans des fermes. C'est ainsi qu'elle découvre l'élevage et la vie à la ferme. Anaïs passe alors un diplôme BPREA (Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole) en 2016 en Ariège et des formations en fromagerie à l'ENIL d'Aurillac (École Nationale des Industries du Lait).

En chemin, elle rencontre la ferme de la Coume dans les Hautes-Pyrénées où elle s'installe pour 3 années. Responsable des brebis laitières, elle y acquiert des compétences en conduite de troupeau, conduite de tracteurs pour les foins, gestion d'entreprise. Suite à cette expérience et la rencontre avec Guillaume, ils décident de donner un nouveau tournant à la ferme familiale fontenilloise.

Cette ferme située aux confins de la commune, chemin de Thièrre, a été achetée par le grand-père de Guillaume dans les années 1960. En production céréalière avec un troupeau de 300 brebis viande, la ferme fonctionne pendant 30 ans avec son grand-père Henri et son père Dominique. Guillaume s'y installe en 2015 et l'arrêt progressif des brebis laisse une bergerie vacante pour un nouveau projet.

Aujourd'hui, Mlle Jeanjean s'y installe comme éleveuse fromagère avec des brebis Manech Tête Rousse du Pays-Basque (race laitière rustique, maternelle, petite et l'une des plus productives des Pyrénées). En plus des pâturages, les brebis pourront être nourries avec les céréales également produites sur la ferme, le but étant d'être autonome sur leur alimentation. Une installation rendue possible grâce à un appel aux dons sur une plateforme numérique. Grâce à cette collecte participative, l'achat du troupeau de 90 brebis a pu être réalisé. L'aménagement de la bergerie est financé grâce à un emprunt bancaire. La fromagerie (équipée pour la fabrication de yaourts, mozzarella, tommes et pâtes molles) sera financée sur fonds propres.



Henri Serres

À ferme, Anaïs souhaiterait pouvoir labelliser son troupeau et ses fromages en agriculture biologique. La reproduction de la brebis se fera de façon naturelle avec le bélier une fois par an. Laissons le temps à ces agnelles de s'acclimater et prendre leurs marques ! La production ne sera complètement effective qu'à l'automne 2023, avec des débouchés espérés vers nos écoles et notre marché dominical !

Contact :
anaïs.jeanjean@riseup.net
Instagram : [au.pre.des.brebis](https://www.instagram.com/au.pre.des.brebis)



ENTREPRISE SOTECFLU À FONTENILLES

Depuis 2012, année de son installation sur notre commune, vous avez certainement remarqué cette enseigne verte, derrière la Plaine des Sports, au cœur de la Zone d'activités de L'Espèche. Créée en 1979, la société SOTECFLU a été reprise par M. Jean-Claude Impelletieri en 1996. En 2001, la suite a été assurée par son fils Jean-Philippe. Elle demeure aujourd'hui une entreprise familiale, en fort développement. SOTECFLU est spécialisée dans la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'eau potable, EDF basse et moyenne tension, gaz, téléphonie et éclairage public.



Jean-Philippe Impelletieri

Ses donneurs d'ordre sont principalement issus de la promotion privée et d'organismes sociaux (offices HLM). Cette entreprise travaille aussi auprès de nombreuses municipalités de la région. Son secteur géographique s'étend sur toute la Haute-Garonne et les départements limitrophes (Gers, Ariège, Tarn, Tarn et Garonne...).

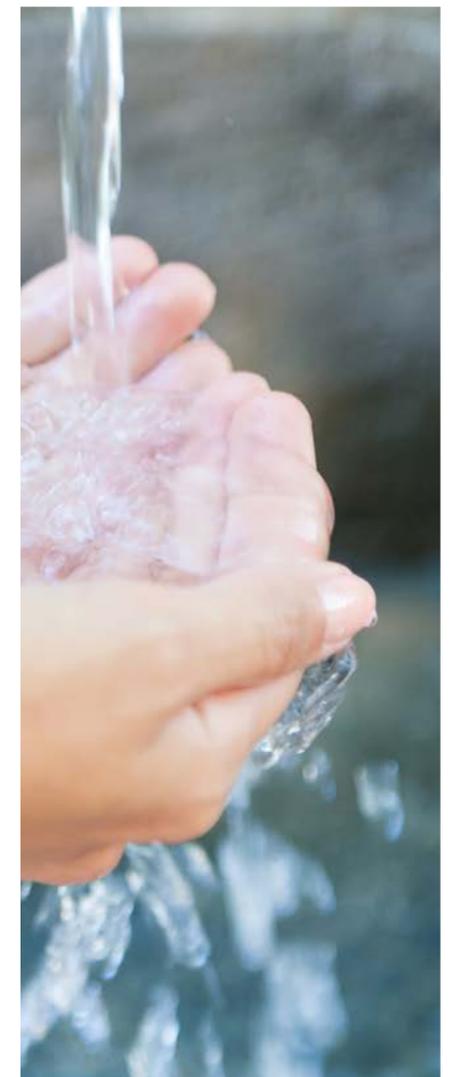
Une grande majorité des salariés possède à ce jour plus de 10 ans d'ancienneté. Au fil des années le groupement de sociétés a su grandir, de 7 salariés à 70 à ce jour, en conservant cet esprit familial et acquérir une réputation de compétence, de qualité et de service. Afin de fidéliser son personnel, M. Impelletieri a mis en place depuis de longues années un plan d'intéressement pour les salariés, de sorte que son turn-over est relativement faible, preuve du bien-être ressenti au sein de cette

entreprise fontenilloise. Dans le cadre de son développement, SOTECFLU cherche régulièrement à embaucher des profils techniques, tels que chefs d'équipe, chauffeurs d'engins, techniciens réseaux et manœuvres.

SOTECFLU est un fleuron régional dans son domaine d'activité et l'on ne peut que se réjouir d'avoir cette entreprise dynamique sur notre commune.



Mail : contact@sotecflu.com
Site internet : www.sotecflu.com



DES ACTIONS SUR LE TERRAIN

Le 18 mars dernier la Police Municipale a accompagné le retour (et la fin) de M. Carnaval avec la mobilisation de ses trois agents pour la sécurisation du cortège.



Également présente dans les écoles, la Police Municipale a sensibilisé nos jeunes à la vigilance routière avec la mise en place du permis piéton dans les classes de CE2 de nos deux groupes scolaires, en partenariat avec les directrices et enseignantes et avec la participation active de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Lys. Les jeunes lauréats se sont vus remettre leur permis à l'occasion d'une cérémonie solennelle qui a eu lieu le mardi 10 mai en présence de M. Le Maire et du conseiller municipal délégué à la prévention-sécurité. Une sensibilisation similaire est programmée prochainement pour nos jeunes cyclistes et utilisateurs de trottinettes.



RAPPEL DÉCHETTERIE ET TRAVAUX DOMESTIQUES

DÉCHETTERIE DE SAINT-LYS
Route de Fontenilles 31470
Saint-Lys – Tél. 05 61 91 17 17

Horaires d'été du 1^{er} avril
au 30 septembre inclus :

Du lundi au vendredi
9h - 12h et 13h30 - 18h30
Le samedi 9h - 18h30
en continu
Fermé le dimanche
et les jours fériés

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Suivant arrêté préfectoral,
ceux-ci sont autorisés :

Les jours ouvrables :
8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
Les samedis
9h - 12h et 15h - 19h
Les dimanches et jours fériés
10h - 12h et 16h - 18h

Merci de respecter ces plages
horaires afin de respecter la
tranquillité de votre voisinage.

DES PROJETS AU PLUS PRÈS DES FONTENILLOIS(E)S

PARTICIPATION CITOYENNE

La Police Municipale a animé le lundi 23 mai une réunion publique avec le concours de la Gendarmerie pour relancer la démarche des voisins référents et réactiver les contacts. Ce dispositif vise à :

- **Rassurer la population,**
- **Améliorer la réactivité de la Gendarmerie et de la PM contre la délinquance,**
- **Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.**

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Réunion d'information le mardi 7 juin
Certaines de nos infrastructures (et particulièrement l'Espace Marcel Clermont) font souvent l'objet de dégradations gratuites. Celles-ci

entraînent des dépôts de plaintes systématiques qui permettent à la collectivité d'amortir une partie du coût des réparations via les assurances. Cependant afin de lutter de manière plus efficace contre ce problème, la commune a décidé de déployer un système de vidéoprotection ayant pour objectif de protéger ses bâtiments, ses écoles et de sécuriser l'espace public. Les modalités de ce déploiement vous seront présentées à l'occasion d'une réunion publique d'information qui se tiendra le mardi 7 juin à 18h30 à l'Espace Marcel Clermont.

SALON BIEN-ÊTRE UNE PREMIÈRE SUR FONTENILLES EN 2022



SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE DE 10H30 À 19H
DIMANCHE 2 OCTOBRE DE 10H À 18H



Entrée libre / possibilité de se restaurer sur place
Les professionnels du bien-être peuvent s'inscrire au :
<http://www.22arcanes.com/2022/01/information-et-preinscription>

OUBLIEZ LA DÉPRIME ET RENDEZ-VOUS AU SALON BIEN-ÊTRE DE FONTENILLES

La recherche du bien-être et du mieux vivre est devenu une prise de conscience de la société. Prendre soin de notre corps, améliorer notre mieux-être, nous permet de rester en bonne santé et d'améliorer notre qualité de vie.

Des professionnels bienveillants seront présents dans différents domaines qui touchent le bien-être (les thérapies et les créations).

Vous y retrouverez la présentation et la vente de :

- Bijoux et Minéraux - Bijoux énergétiques - Bijoux de Magnétothérapie
- Huiles essentielles - Les fleurs de Bach
- Produits bio - Bougies - Encens - Compléments Alimentaires
- Conseils bien-être - Naturopathe - Herboriste
- Massage - Shiatsu - Yoga - Feng Shui - Kinésologue - Réflexologue
- Art énergétique - Art thérapie : musicothérapie
- Santé Nature - Api thérapie - Chrono-équilibre

Nous recevrons aussi un invité surprise.

Alors venez nombreux découvrir de nouveaux produits, rencontrer les exposants de l'épanouissement personnel et du bien-être. Vous pourrez participer aussi aux conférences, ateliers et démonstrations du salon.

CONFÉRENCES SUR LE SOMMEIL APPRENDRE À CONNAÎTRE SON SOMMEIL POUR MIEUX LE GÉRER

OUVERT À TOUTES ET TOUS

Par-delà le fait de « recharger les batteries » le sommeil a bien d'autres vertus.

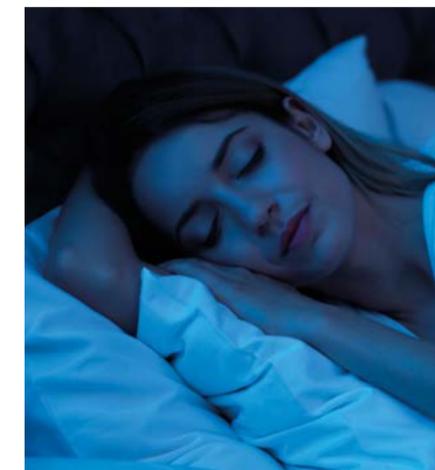
Il nous permet non seulement une récupération physique mais aussi psychologique et intellectuelle. Bien dormir, c'est favoriser un état de bien-être.

Dans notre société actuelle, les plaintes de sommeil se multiplient et l'insomnie peut faire son apparition à tout âge.

- Comment y remédier ?
- Quels sont les risques d'un manque de sommeil ?
- De combien d'heures avons-nous besoin ?

Beaucoup d'idées reçues circulent sur le sommeil, et Emmanuelle ATHIER tentera d'apporter des réponses durant ces deux soirées.

MARDI 11 ET 18 OCTOBRE DE 18H À 20H
Maison des Loisirs
Animées par Emmanuelle Athier





RECYCLAGE DES SAPINS

Ce début d'année, après les fêtes, la Ville de Fontenilles a mis en place dans vos quartiers une collecte de vos sapins de Noël afin de les recycler. Des aires d'apport volontaire ont été créées au niveau de 7 points stratégiques de la commune.

Grâce à vos apports, **ce ne sont pas moins de 250 sapins qui ont ainsi été collectés par les services techniques communaux, du 3 au 24 janvier 2022 !**

Tous ces sapins ont ensuite été broyés par les agents municipaux et les 9m³ de broyat ainsi obtenus servent à présent de paillage pour les jeunes plantations de la commune.

Vous avez pu ainsi contribuer au cercle vertueux du recyclage de la matière organique qui viendra nourrir les jeunes arbres et arbustes, les préservera de la concurrence de l'herbe et d'une évaporation trop importante de l'eau. Vous pouvez réaliser la même chose avec vos tontes de gazon pour pailler vos haies ou plantations !

Merci à tous les contributeurs et rendez-vous l'année prochaine pour votre cadeau à la nature !



OPÉRATION « UN GESTE POUR LA NATURE » DIMANCHE 26 JUIN

Cette année encore la municipalité va proposer l'événement « Un Geste pour la Nature » du 20 au 26 juin 2022. Des animations auront lieu dans les écoles et ce sera également l'occasion d'aller admirer l'exposition photographique sur les papillons et la biodiversité à la Médiathèque.

Vous êtes de plus en plus d'écocitoyens à vous mobiliser pour ramasser les déchets qui jonchent la chaussée, les chemins de campagne, fossés et endroits publics, et souillent nos rivières et nos océans.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous **le 26 juin 2022 à 9h30 Maison des Loisirs pour ce grand nettoyage collectif !**



Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

Le Président de la République Emmanuel Macron a été réélu pour 5 ans. La participation à Fontenilles a dépassé 80% à chaque tour de scrutin et nous tenons à vous en remercier. Dans les circonstances internationales actuelles, il est important de rappeler que la démocratie s'exprime par le vote. La vie municipale continue et le regain d'activités est lui bien palpable, pour preuve :

- Vote du budget 2022 : les années se suivent et se ressemblent pour les deux groupes d'opposition. Le groupe Fontenilles Ensemble a fait un refus de vote, comme l'année dernière, sans motiver sa position. Le groupe Fontenilles le renouveau pour tous s'est quant à lui abstenu. Comme pour chaque Conseil Municipal, nous vous invitons à lire le compte rendu des procès-verbaux reprenant l'intégralité des échanges.
- De grands projets fédérateurs ont été lancés, comme l'extension de la crèche (portée par la CCGT), la construction de l'Espace 'la fontaine' ou vont l'être comme le terrain de sports synthétique, la sécurisation de la route de Bonrepos.
- Les conseils de quartiers : action qui nous tient à cœur et inscrite dans notre programme. Cette démarche citoyenne permettra aux Fontenillois d'être acteurs, aux côtés des élus, de la vie de leurs quartiers.
- Avancement sur le dossier de l'intercommunalité, un cadre d'accord a été trouvé entre les 3 collectivités (Fontenilles, CCGT et CCGOT), grâce à une démarche collaborative et transparente, dont la qualité et la préparation ont été soulignées par la Préfecture de Région.
- Perte de la dotation d'État pour la solidarité rurale : de la même façon nous avons envoyé notre mémoire de réponse devant le tribunal administratif de Toulouse.
- Les jeunes élus ont participé à leur premier Conseil Municipal des jeunes, encadrés par des élus plus "âgés" et avec la responsable du PAJ.
- Leurs cadets (classes de CE2) ont brillamment réussi l'examen du "permis piéton".
- Les associations telles que la Gym, le Twirling-bâton ou le Judo ont récemment rassemblé les jeunes Fontenillois(e)s et font la une de l'actualité de la commune, bravo à elles !
- Un grand merci aux associations qui animent le marché chaque dimanche.
- M. Carnaval est enfin revenu en mars mais... a péri dans les flammes pour le plus grand ravissement des enfants et des parents.
- La fête locale est en phase de préparation et, là-aussi, réjouira enfin et sûrement petits et grands pendant 3 jours très animés.
- Vous étiez nombreux à assister à la réunion sur la relance de la participation citoyenne et nous vous en remercions.

Le groupe majoritaire, Fontenilles au Cœur, préférera toujours garder le cap fixé en mai 2020, celui de l'action, de l'intérêt général, celui des administrés.

Nombreux sont les dossiers, nombreuses sont les actions à mener, tout le groupe majoritaire reste motivé et fidèle à ses engagements vis-à-vis des Fontenilloises et des Fontenillois.

Le groupe majoritaire - Fontenilles au cœur

Pour nous contacter : contact@fontenilles2020.fr

Facebook : fontenilles2020

Fontenilles Ensemble

Lors du Conseil Municipal du 01er mars 2022, le groupe Fontenilles Ensemble a refusé de voter la reprise anticipée des résultats 2021. Suite à un changement de trésorerie, le compte administratif et le compte de gestion n'ont pas été transmis en amont, ce qui n'a pas permis une analyse des chiffres et des dépenses engagées. Il était alors difficile de s'exprimer sur la base d'un accord oral émis par le trésorier pour lequel nous n'avons aucun compte-rendu écrit.

Pourquoi une telle précipitation à voter alors que nous avions jusqu'au mois de juin pour procéder à ce vote ? Ce procédé démontre une fois de plus que l'opposition municipale n'est pas reconnue dans sa fonction d'élue.

Même pour la solidarité, qui n'a pas de couleur politique, nous apprenons après la clôture d'un conseil municipal une action à venir en faveur des réfugiés ukrainiens. Aucunement associés à la planification de cette action, nous découvrons via les réseaux sociaux et la Newsletter, comme tous les fontenillois, la réalisation d'une opération de dons.

Pour « Fontenilles Ensemble », Lucien Dolagbenu, Fabienne Vitrice, Annie Degeilh, Prescilla Sandoval et Laurent Sarica.

Nous sommes à votre écoute le mercredi de 18h à 20h à la salle Miquel.

Ou par mail : contact@fontenillesensemble.com

Annie Degeilh - Lucien Dolagbenu - Prescilla Sandoval - Laurent Sarica - Fabienne Vitrice

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Le 1^{er} mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget pour l'année 2022. Après consultation du dossier, nous avons pris la décision de nous abstenir sur la partie investissement, qui à ce jour ne nous semble pas suffisamment pertinente et justifiée par la majorité.

Concernant les projets de travaux de voirie comme par exemple, l'aménagement de la route de Laugranet alors que bien d'autres routes de notre commune sont dans un état bien plus dégradées, dangereuses et bien plus empruntées, nous a amené (Fontenilles le Renouveau pour Tous) à prendre cette décision. Par contre, une partie positive concernant le budget est le financement de l'installation de caméras à des fins de sécurité dans le centre de Fontenilles ainsi que la mise en place de la fibre qui sera utilisée uniquement pour ce matériel et certains services municipaux. À QUAND LA FIBRE POUR LES FONTENILLOIS ??? Toujours dans la transparence !!!!!

À ce jour pas de Conseil Municipal retransmis sur le site de la commune. En cette fin d'année scolaire, nous souhaitons bonne chance à tous les étudiants, lycéens et collégiens qui passent leurs examens et de bonnes vacances à tous.

Permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge.

Email : monfraix.therese31@gmail.com ou sur notre page Facebook

Courrier : boîte aux lettres à la Mairie Thérèse Monfraix - Pascal Chong Kee



DIMANCHE

26
JUN

UN GESTE



**POUR
LA**

NATURE



**MAISON DES
LOISIRS**

9h30



VILLE DE
FONTENILLES